

SOUS-GROUPE DES OPERATIONS DE L'ESPACE AERIEN ET DE L'AERODROME (AAO/SG)

1. Termes de Référence

- 1.1 L'AAO/SG est établi et mandaté par l'APIRG pour soutenir la mise en œuvre des Normes et Pratiques Recommandées (SARPs – sigle anglais) de l'OACI et réaliser des activités spécifiques visant à permettre à l'APIRG de s'acquitter de ses fonctions et ses responsabilités dans les domaines de l'AOP et l'ATM.

2. Principales fonctions

- 2.1 Afin de mener à bien ses fonctions, le Sous-Groupe devra, tant que guidé par l'APIRG :
- a) Favoriser la mise en œuvre de Modules spécifiques des Mises à jour des blocs du système de l'aviation (ASBU) assignés par l'APIRG ;
 - b) Réaliser des projets de mise en œuvre pour soutenir les Etats, liés aux domaines de l'AOP et l'ATM/SAR conformément à la méthodologie des ASBU et tant que guidé par les Objectifs de performance régionaux, pour soutenir les Etats dans la mise en œuvre des SARP et des exigences régionales ;
 - c) Prendre l'action nécessaire pour permettre une planification et une mise en œuvre cohérentes des systèmes de l'AOP et de l'ATM/SAR dans la Région AFI, pour faciliter l'objectif de réaliser l'homogénéité dans le système de navigation aérienne, l'interopérabilité et l'harmonisation à l'intérieur de la Région et avec d'autres Régions ;
 - d) Continuer à examiner la pertinence des exigences dans le domaine de l'AOP et de l'ATM/SAR, prenant en considération les changements des exigences des utilisateurs, l'évolution des exigences opérationnelles et les développements technologiques suivant la méthodologie de l'ASBU ;
 - e) Garantir que les initiatives environnementales de l'AOP soient systématiquement identifiées et poursuivies, et rapporter sur les résultats des initiatives environnementales de l'AOP ; et
 - f) Identifier et rassembler, pour chaque Etat, de l'information sur les lacunes dans les domaines de l'AOP et de l'ATM/SAR conformément à la Méthodologie Uniforme approuvée par le Conseil et suivant les conseils de l'APIRG ; analyser et proposer des solutions ; rapporter sur les progrès et les obstacles qui dépassent la capacité du sous-groupe.
-